



22 août 2014

(14-4840)

Page: 1/1

Comité des obstacles techniques au commerce

Original: espagnol

NOTIFICATION

Addendum

La communication ci-après, datée du 20 août 2014, est distribuée à la demande de la délégation du Chili.

Le présent addendum rend caducs la notification G/TBT/N/CHL/219 du 16 janvier 2013 et ses addenda antérieurs.

La nouvelle proposition de modification du Règlement sanitaire applicable aux produits alimentaires (Décret n° 97/96), qui énonce des dispositions relatives à la composition nutritionnelle des aliments et à la publicité faite à leur égard, conformément à la Loi n° 20.606, fera l'objet d'une nouvelle notification.
